



→ ☎ 03 26 86 64 56

→ ☎ 03 20 57 85 04

→ ☎ 01 48 72 47 81

Directeur : Patrick DUROT
246, rue de Cobrieux – 59242 GENECH
☎ 03 20 84 55 15 📠 06 85 82 64 67
patrickdurot@aol.com

Genech, le 16 septembre 2024

DIVISION DE LIGUE OPEN/2

Madame, Monsieur,

Votre candidature a été retenue pour disputer la Division de Ligue Open/2 qui se disputera :

- les 5 et 6 octobre 2024 à Reims, *au comité de Champagne*
6, rue Léon Patoux Tél : 0326866456
- les 12 et 13 octobre 2024 à Lille, *au Bridge Club,*
33, av du Peuple Belge ☎ 0320317199 / 0672056844

Mise en place et déroulement:

- 28 paires ; 3 séances de 21 donnes et 1 séance de 18 donnes soit 81 donnes par WE.
- In fine chaque paire aura rencontré toutes les autres sur 6 donnes au total.

Horaires :

Samedi 5 octobre à 13h45 : 2x21 donnes - pause de 30mn fin vers 20h10
Dimanche 6 octobre à 09H45 : 1x18 - 1x21 donnes - pause de 45mn fin vers 16H00
Samedi 12 octobre à 13h45 : 2x21 donnes - pause de 30mn fin vers 20h10
Dimanche 13 octobre à 09H45 : 1x18 - 1x21 donnes - pause de 45mn fin vers 16H00

Suivra le cocktail vers 16h00

Qualification – Montées - Descentes

- Les 4 premières paires sont qualifiées pour la finale nationale fixée aux 23 & 24 novembre 2024
- Les 18 premières paires se maintiennent en DL Open/2.
- Au plus 10 paires (moins s'il y a des places disponibles) descendent en Open par 2 - Expert au stade Comité.
- Les 12 premiers de la finale nationale DLO/2 montent en DN2 la saison suivante.

L'épreuve est classée en catégorie 3. Les SHA et les CI sont interdits en DLO/2. Les paires ayant des conventions inattendues sont invitées à saisir la Commission Nationale des Systèmes par l'intermédiaire du Président de leur comité pour vérifier si elles sont autorisées en DL2/2

Droits d'engagement : 150 € par paires perçus au début de la première séance.

Les appels aux décisions de l'arbitre en application des lois 81 à 85 du code international 2017 sont régis par les articles 104 à 106 du RNC de juillet 2024.

Un dépôt d'une caution de 40€ pour l'épreuve DLO/2 sera demandé.

Cette caution sera rendue sauf si l'examineur juge l'appel abusif auquel cas il pourra confisquer la caution

Demande d'arbitrage et erreur de saisie dans les Bridgemates :

Le délai pour une demande d'arbitrage est de 30 minutes après la publication des résultats de la séance concernée à l'exception de la dernière séance pour laquelle ce délai est réduit à 15 minutes. Le délai pour rectifier une erreur de saisie dans les Bridgemates est de 15 minutes après la publication des résultats de la dernière séance. Pour vérifier vos scores, vous pouvez consulter les Bridgemates ou demander l'impression de votre feuille de route à l'arbitre

Nota: Je tiens à attirer particulièrement votre attention sur la modification de l'article 84.6 du RNC qui impose la présence **d'une feuille de conventions** dans les catégories Expert et +.

Copie de l'article :

84.6 – Feuille de conventions

Chaque paire doit mettre à la disposition des adversaires une feuille de conventions (disposition obligatoire) rédigée en français (ou en anglais pour les épreuves de sélection pour l'équipe de France) comportant notamment :

- Les noms, prénoms et classements des deux joueurs ;
- Outre la méthode de base, les conventions inusuelles susceptibles de surprendre l'adversaire ou nécessiter une mise au point préalable d'une défense.

Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention d'adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de déclaration ou de jeu de la carte.

Les deux joueurs d'une même paire doivent utiliser le même système de base et les mêmes conventions d'enchères et de jeu de la carte.

NB1 : En l'absence de feuille de conventions l'arbitre peut interdire à une paire de jouer toute convention qui lui semblerait inusuelle (jugement de l'arbitre).

NB2 : En l'absence de feuille de conventions ou s'il juge que la feuille de la paire est insuffisamment remplie, l'arbitre doit mettre une pénalité de procédure après avertissement éventuel dans les épreuves de catégorie Expert ou plus (Divisions Nationales). Pour les catégories Performance et Challenge, un rappel pédagogique est plus pertinent.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Le directeur de la Ligue01

Patrick DUROT

Nota : Les deux paires remplaçantes sont prévues par le règlement afin d'avoir l'assurance de démarrer l'épreuve avec 28 paires même en cas de forfait de dernière minute. Si elles ne jouent pas, elles sont qualifiées d'office pour la finale de ligue de l'Open/2 Expert et bénéficient d'une attribution forfaitaire de 15PP **à condition de s'engager dès maintenant à se présenter à Reims le 3 octobre 2024 au début de l'épreuve.**